



LA GAZETTE

JUMIÉGEOISE

N° 1 - 2021
Janvier 2021

Édition Spéciale

distribuée ce mois-ci à titre exceptionnel

MOT DU MAIRE

Chères Jumiégeoises, chers Jumiégeois,

Les fêtes passées ont pu être pour la plupart d'entre vous des moments de partage et de retrouvailles tant attendus. La crise sanitaire dans laquelle nous sommes, ne nous permettait pas de nous retrouver comme à l'accoutumée. Mais j'espère que chacun d'entre vous a vu, revu ceux qui lui sont chers, en respectant au mieux les gestes barrières. Ces instants sont une force dans laquelle il faut puiser pour entamer cette nouvelle année.

Je dois vous dire qu'il n'y aura pas la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, comme dans la plupart des villes et villages qui nous entourent, pour des raisons que vous comprendrez. Il faut rester prudent et éviter les rassemblements dans les lieux couverts et clos. Une vidéo sera en ligne prochainement sur le site internet de la commune de Jumièges, dans laquelle je vous présenterai mes vœux, au nom de tout le conseil municipal.

Continuons de faire preuve de solidarité si nécessaire en ces temps. Elle doit rester au cœur de nos actions.

Meilleurs vœux à toutes et tous,

Julien Delalandre, votre maire.

CHANGEMENT PRESTATAIRE EAU

Les administrés mensualisés avec Eaux de Normandie ont reçu récemment un courrier de la Métropole Rouen Normandie qui les invite à renvoyer une demande de prélèvement concernant l'eau. En effet, la Métropole a lancé un appel d'offres au cours de l'année 2020 pour la gestion de l'eau dans 31 communes, dont Jumièges.

À l'issue de cette procédure, la société Véolia a été retenue tant par rapport à son coût qu'aux attendus techniques.

Rien n'empêche de continuer à être mensualisé.

La Métropole vous demande donc de mettre à jour vos informations, pour faciliter la mutation du service d'eau.

Attention le prélèvement automatique n'est pas obligatoire.

Si vous n'êtes pas mensualisé et que vous souhaitez obtenir des informations sur le sujet contacter :



MÉDIATHÈQUE DRIVE

La Médiathèque ouvre ses portes **sur rendez-vous** aux horaires habituels.

Vous pouvez prendre rendez-vous via le portail <https://mediatheque-jumieges.fr/> ou au 09.71.24.75.36. Vous pourrez venir (masqués) choisir des ouvrages à raison de quinze minutes par famille.

Le drive est toujours actif pour ceux qui le souhaitent.

RAM

Animation du RAM à destination des moins de 3 ans et leur Assistante Maternelle et /ou leur maman : le 21/01 à la salle du Clos du Chouquet à 10h. S'inscrire à l'adresse suivante : cscherrer@letrait.fr ou au 02 35 05 93 70.

ABBAYE DE JUMIÈGES

Mme Sucre, Directrice du site de l'Abbaye de Jumièges, et son équipe font appel aux Jumiégeois et à leurs archives personnelles. Elles recherchent

- des renseignements sur l'histoire de l'Abbaye pendant la guerre (photos, témoignages, articles)
- des photos du parc de l'Abbaye avant et pendant la guerre (photos de mariage par exemple)

Si vous êtes en possession de tels documents, vous pouvez contacter directement Mme Sucre :

marie-laure.sucre@seinemaritime.fr, ou la commission culture : syl.rouquette.mairie@gmail.com Cela pourrait donner lieu par la suite à une exposition dans l'Abbaye.

Réunion de Conseil Municipal

Lundi 1^{er} février 2021

à 18h à la salle des Fêtes.

Attention places limitées

HORAIRE DE LA MAIRIE période confinement

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Tél.: 02.35.37.24.15.

E-Mail : mairie.jumieges@wanadoo.fr /Site: www.jumieges.fr

PERMANENCES DES ÉLUS (sur rendez-vous)

Le maire et ses adjoints reçoivent tous les samedis matins.

Un élu est joignable au 02.35.37.24.15. le week-end.



Soutenons le co

ÉTABLISSEMENTS OUVERTS

Livraison à domicile
Appelez, commandez, et vous serez livré !



Livraison à domicile 6 jours/7,
Du lundi au dimanche sauf le mardi.
Livraison offerte dès 10 € d'achat.

Epicerie de Jumièges
259, Rue Guillaume le Conquérant
76480 Jumièges
02/35/05/38/98
 Paiement par espèce ou chèque.



Boulangerie de l'Abbaye
Horaires habituels
(sauf mercredi)
02.35.37.24.28.

Vente directe à la ferme

(Face à l'église)
Siret 404 513 384 000 10
Poules, poulets, pintades, canards et œufs.
Préparation sur commande, le cas échéant,
livraison domicile.
Disponible au détail, foin et paille en petits ballots :
E-mail : deshayes46@orange.fr
02.35.37.94.88.



Pizzeria de l'Abbaye

Fermé le lundi
Mardi, mercredi, jeudi : 17h30 - 20h00
Vendredi, samedi : 11h30-13h15/ 17h30 - 20h00
Dimanche : 18h00 - 20h00
02.32.13.32.35.



Fée Minine

Je vous accueille depuis le samedi 28 novembre à l'institut. Avec mon plus grand sourire et dans le respect des normes sanitaires

06.51.10.05.82



Dr BAYLE

Consultation libre :

8h30 à 9h30 sauf le jeudi

15h30 à 16h30 sauf le mercredi et jeudi
Consultation sur rendez-vous en dehors des

horaires ci-dessus

02.35.37.89.80.



Garage de l'Abbaye

M. DELAFENESTRE vous informe que le garage sera ouvert pendant le confinement. L'atelier et le standard téléphonique seront ouverts aux heures habituelles comme suit :

- Le lundi: 14h00-18h30

- Du mardi au vendredi : 8h30 12h00 , 14h00 18h30

- Le vendredi : 8h00 12h00

- Le samedi : 8h30 12h00.

Pour vous rendre au garage , il vous suffit de remplir l'attestation prévue à cet effet.

02.35.37.24.13.

La Taverne des Moines

Venez découvrir notre carte variée de burgers maison, le camembert, le pepper, le californien...

Nos horaires adaptés sont le jeudi de 18h à 21h.

Le vendredi, samedi, dimanche de 11h à 14h
et de 18h à 21h, merci de commander au

02.32.82.32.22.

Portez-vous bien !!!!



R'Coiffure

Bonjour à toutes et tous.

Nous sommes heureuses de vous accueillir dans notre "pôle beauté" selon les normes sanitaires en vigueur. Nous vous attendons avec impatience afin de relancer aux mieux notre activité. Prenez soin de vous et de votre famille.

À bientôt.

02.35.77.54.48.

commerce local !



ÉTABLISSEMENTS FERMÉS

Allons-y après !



La petite Flamme
09.71.23.45.70.
06.45.46.91.01.



L'Auberge des Ruines
02.35.37.24.05.



L'Auberge du Bac
02.35.37.24.16.



Étude Me FASSIER

Fermé au public durant le confinement.
Seuls les rendez-vous indispensables en présentiel seront
maintenus. L'étude reste joignable par téléphone au

02.35.37.24.01.



La Chèvrerie du Courtil
Fermeture saisonnière
06 40 70 82 71



L'Heure des thés
02.76.67.16.00.



L'Abbaye de Jumièges
02.35.37.24.02.



Le cabinet de kinésithérapie

À partir du 1^{er} février, la prise de rendez-vous se fait
uniquement par téléphone au **09 84 25 27 58**

- l'accès au cabinet n'est autorisé qu'au patient
disposant d'un rendez-vous accompagné
éventuellement d'un aidant ou d'un parent pour un
mineur.

- les séances s'effectuent toutes les demi-heures,
l'entrée et la sortie du cabinet sont différenciées.

- le port du masque est obligatoire.

- le lavage de mains est imposé dès l'entrée avec une
solution hydroalcoolique.

- les soins à domicile sont réalisés les lundi et jeudi
après-midi.

Prenez bien soin de vous.

Virginie Aubert, Masseur-kinésithérapeute.



POSTE MÉTÉO

RELEVÉ DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

Pluviomètre : 30,3 mm

Températures sous abri :

La plus basse : - 1,8° le 29, la plus élevée : +19,8° le 2.

CHRONIQUE DU MOIS

Pour garder un espoir de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7,6% par an, chaque année de 2020 à 2030 selon l'O.N.U.

Les cinq années, depuis la signature de l'accord de Paris, ont été les plus chaudes jamais enregistrées et les feux, tempêtes et sécheresses poursuivent leurs ravages, alors que les glaces fondent à un rythme sans précédent, souligne le patrimoine du P.N.U.E.= Inger Andersen (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)

Le responsable, P. DESHAYES.

COMPTAGE NOCTURNE ANIMAUX

Comme chaque année à cette époque des comptages nocturnes d'animaux vont avoir lieu **les 7 et 8 janvier prochains** à partir de **20h00 pour une durée de 5 heures sur les communes de Jumièges et Mesnil.**

Depuis plusieurs années, la FDC76 donne délégation à la société de chasse pour organiser les deux soirées de comptages qui sont inscrites au schéma départemental de gestion cynégétique.

Deux équipes sont constituées, elles sont composées de membres des sociétés de chasse de Jumièges et Mesnil. Le véhicule utilisé est un 4x4 gris.

Il sera équipé de deux projecteurs latéraux qui seront neutralisés en présence de véhicules pouvant être en circulation, d'un gyrophare et d'un panneau placé sur l'arrière du véhicule où est mentionné " Comptages d'animaux".

Infos locales

Animations dans la salle commune

Résidence Autonomie des Boucles de la Seine

Janvier 2021



Animations gratuites

Mardi 5 à 14h30 :
Fabrication de bijoux
avec Le Monde en Cy.



Mercredi 13 à 10h15 :
Café / Réflexologie
palmaire avec Laurence.



Jeudi 21 à 14h30 :
Fabrication d'attrape-rêves
avec Le Monde en Cy.



Lundi 25 à 14h : Atelier
nature « Nourrir les oiseaux
en hiver » avec Delphine.



RONGEURS

L'article 119 de la circulaire du 9 août 1978 relative à la réunion du règlement départemental, stipule : « Les propriétaires d'immeubles ou établissements privés, les directeurs d'établissements publics doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place.

Ils doivent, conjointement avec les locataires ou occupants, vérifier périodiquement si les caves, cours, égouts particuliers, entrepôts, locaux commerciaux, locaux à pouelles, logements des animaux domestiques, etc. ne sont pas envahis par ces nuisibles et faire évacuer tous dépôts de débris et déchets susceptibles de les attirer.

Lorsque la présence de rongeurs est constatée, les personnes visées aux alinéas ci-dessus sont tenues de prendre sans délai les mesures prescrites par l'autorité sanitaire en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement. La même obligation s'impose lors de la démolition des immeubles ainsi que sur des chantiers de construction. »

L'article 125.1 précise que : « Les exploitants sont tenus de veiller à la protection contre les insectes et les rongeurs.

Ils doivent faire procéder aux opérations de désinsectisation et de dératisation nécessaires, notamment celles qui seront prescrites par l'autorité locale, toutes précautions étant prises pour que les denrées ne soient pas atteintes, en particulier par les pulvérisations ou émanations des produits employés. »

Compte tenu de ces éléments, il est demandé à chaque propriétaire ou locataire de faire le nécessaire afin d'éviter la propagation de ces nuisibles. Si vous subissez les désagréments dus à ces rongeurs, merci de le signaler en mairie.

Jours de chasse en forêt de Jumièges

Dimanche 3 janvier

Lundi 11 janvier

Dimanche 17 janvier

Lundi 25 janvier

Dimanche 31 janvier



MESSSES DE LA PAROISSE SAINT PHILIBERT

02/01/2021 : Yainville 18 h

03/01/2021 : Duclair 10h30 Messe des Familles

09/01/2021 : Saint Paër 18 h

10/01/2021 : Duclair 10 h30

16/01/2021 : Anneville 18h

17/01/2021 : Duclair 10h30

23/01/2021 : Sainte Marguerite 18 h

24/01/2021 : Duclair 10h 30

30/01/2021 : Jumièges 18h

31/01/2021 : Duclair 10 h 30

M. FONTAINE Jean-Claude, ses enfants, Sébastien FONTAINE et Gaëlle GOUBERT, et petits enfants vous informent du décès de Mme FONTAINE Monique survenue le 9 décembre 2020 au C.H.U. de Rouen à l'âge de 71 ans.

TÉLÉTHON

JUMIÈGES SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON

Pour clôturer le Téléthon 2020-2021 la commission Culture et Animation organise une dernière opération boutures et bracelets, agrémentée d'une vente de crêpes en collaboration avec « La Petite Flamme » et Cocci Market Yainville,

le samedi 16 janvier 2021
pendant le marché hebdomadaire.

Nous comptons sur vous ; l'ensemble des gains sera reversé au Téléthon.

